



Ligue d'Occitanie des Sports de Glace

« Pyrénées-Méditerranée »

Toulouse, le 3 juillet 2017

Mesdames et Messieurs,
Les Présidents de clubs,
Les Présidents de Comité Départementaux,
Le Représentant du Conseil Fédéral
Le Secrétaire Général de la FFSG
Le DTN

Objet: Procès Verbal des **Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire** du 1 juillet 2017 de la Ligue Occitanie des Sports de Glace (LOSG).

Présents :

Bernard CARLES	(Président Ligue)
Françoise SANCHEZ	(Vice Présidente Ligue et Président TSG)
Jean Claude SCHNEIDER	(Secrétaire Ligue)
Christiane MERIC	(Trésorière Ligue)
Nathalie ROBERT	(Cadre Technique Ligue)
Anne Marie ABADIE	(Présidente TCP)
Jérôme BASSET	(Secrétaire ASG)
Marie-Laure HAMEL	(Entraîneur ASG)
Thierry FACERIAS	(Président BPG)
Martine FERRAGE	(membre BPG)
Dolma GARCIA	(Présidente CGFR)
Laurence BAUDOUIN ENARD	(Entraîneur CGFR - Référent ETR Formation)
Dominique KENNERSON	(Entraîneur CSG - Référent ETR Sport pour tous)
Stéphanie LAMOUR	(membre CSG)
Sylvain PRIVE	(Entraîneur MMMP - Référent ETR sport de Haut Niveau)
Cathy CORTES	(Secrétaire MMMSG)
Pauline PELTIER	(Entraîneur NPL - Référent ETR Sport pour tous)
Sébastien BONELLO	(Secrétaire TSG - Référent ETR scolaire)

Représentés :

Alain WYCKAERT (Présidente ASG) <i>pouvoir donné à</i>	Jérôme BASSET
Luc VERHAEGHE (Président ART) <i>pouvoir donné à</i>	Françoise SANCHEZ
Elisabeth COGNET (Président MMMSG) <i>pouvoir donné à</i>	Cathy CORTES
Nadezda BELFIORE (Président MMMP) <i>pouvoir donné à</i>	Sylvain PRIVE
Jerome NATTERO (Président NPL) <i>pouvoir donné à</i>	Pauline PELTIER
Laétitia BARRAU (Président CSG) <i>pouvoir donné à</i>	Stéphanie LAMOUR

Vérificateurs des pouvoir : Sébastien BONELLO et Jérôme BASSET

Le 1 juillet 2017, au Campanile de Narbonne Sud se sont tenues les **Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire** de la Ligue Occitanie des Sports de Glace, sous la présidence de Bernard CARLES, son président. Les membres ont été convoqués par courrier électronique.

Le Président ouvre la séance à 9h et rappelle les ordres du jour :

Approbation du CR de l'AGE du 2 juillet 2016 à Narbonne

AG Extraordinaire :

- AG Extraordinaire « Modifications des Statuts »

AG Ordinaire :

- Approbation du CR de l'AGO du 2 juillet 2016 Narbonne
- Rapport moral et d'activités (approbation)
- Rapport financier 2016 et quitus
- Point budget 2016 et Budget prévisionnel 2017
- Points disciplines
- Questions diverses

Bonjour,

Merci de votre participation à l'AG de votre ligue.

Voici une saison que nous nous sommes rassemblés et sur un plan général cela s'est bien passé. Faire une comparaison avec l'ancienne ligue serait une erreur car les moyens financiers ne sont plus les mêmes.

Il y a eu sur des compétitions quelques soucis indépendants de nos clubs, on ne peut les rendre responsables du non fonctionnement du groupe froid de leur patinoire.

Nous constatons un réel problème pour les jurys, et bien que cela ne relève pas de notre domaine de compétence, nous serons attentifs en ce domaine, voir comment nous pouvons intervenir et plus particulièrement pour ceux des médailles

L'équipe ETR est opérationnelle. Le stage de détection de la DTN a été mis en place, mais j'ai du mal à appréhender ce que nos patineurs en retiendront dans sa finalité. Je remercie ceux qui ont joué le jeu, et toutes mes félicitations à Audrey et Sylvain.

Notre Président D Gailhaguet, Rodolphe Vermeulen et Rémi Jaquemard de la DTN. Souhaitent nous rencontrer dans le cadre des Réunions territoriales selon le planning ci après :

- Les membres de la Ligue, le samedi 23 septembre en soirée
- Les entraîneurs de notre ligue, le dimanche 24 septembre au matin
- Les présidents des clubs le dimanche 24 septembre après midi

Pour des raisons de moyens de transport des membres de notre fédération, ces rencontres se dérouleront sur Toulouse. D'ores et déjà je vous demande d'inscrire ces dates sur votre calendrier et de vous rendre disponibles. Nous vous donnerons plus de précisions début septembre

En matière d'équipement informatique, je vous rappelle que vous devez remplir un formulaire de demande de matériel pour vos compétitions à la ligue, le document est téléchargeable sur notre site

Nous sommes en attente de signer une convention entre la Mairie de Toulouse et la Ligue d'Occitanie pour obtenir des heures de glace. Jean Claude vous en parlera dans son rapport moral.

Je vous remercie de votre présence, et de votre confiance.

*Je vous propose de commencer cette AG extraordinaire.
Je souhaite qu'elle se passe en toute tranquillité et transparence*

Bonne AG Bernard

• **Approbation du CR de l'AGE du 2 juillet 2016 à Narbonne**

Vous avez tous reçu par mail le CR de l'AGE du 2 juillet 2016 à Narbonne.
Il est toujours consultable sur le site de la ligue .

Proposition de voter le CR à mains levées.

Contre : 0 Abstention : 0 donc vote à main levé adopté à l'unanimité

Je le propose à l'approbation des Présidents de clubs.

Vote du CR : Qui est contre : 0 qui s'abstient : 0 **adopté à l'unanimité**

AG Extraordinaire

Modifications des Statuts

Proposition adresse aux clubs par mail le 17 mai 2017

- Modification de l'Article Deux - Fonctionnement
- Modification de l'Article sept - Organisme de la Ligue Occitanie
- Modification de l'Article huit - Election, Attributions
- Modification de l'Article neuf - Le Comité Directeur
- Modification de l'Article dix - le Bureau

Aucune objections reçues à ce jour, néanmoins y a t'il des remarques ? (non).

Je vous propose de voter l'ensemble des modifications à mains levées

Qui est contre : 0 qui s'abstient : 0 **vote à mains levés adopté à l'unanimité**

• **Modification de l'Article 2 - Fonctionnement**

4. La Ligue est administrée par un Comité Directeur de 7 membres **ou au minimum** donc au moins de 4 membres constitué du président de ligue, et de 3 membres élus ayant voix délibérative. Le Comité Directeur exerce l'ensemble des attributions que les présents Statuts n'attribuent pas à l'Assemblée Générale ou à un autre organe de la Ligue.

• **Modification de l'Article 7 - Organisme**

Ajouter :

- Ligue d'Occitanie des Sports de Glace comprend :
- Une Assemblée Générale
- **un Président**
- un Bureau
- un Comité Directeur

• **Modification de l'Article 8 - Le Président : Election Attributions**

Supprimer :

~~**1 - b)** Son élection est faite par l'assemblée générale Son élection est faite par l'assemblée générale de la Ligue d'Occitanie des Sports de Glace,, sur proposition de son Comité Directeur, à la majorité absolue des voix dont disposent les membres de l'assemblée générale au moment du vote.~~

Rajouter :

1 - b) Son élection est faite par l'assemblée générale de la Ligue d'Occitanie des Sports de Glace à bulletin secret, à la majorité absolue des voix dont disposent les membres de l'assemblée générale au moment du vote.

En cas de non élection au premier tour, seul les deux candidats ayant recueilli le plus de voix pourront se maintenir au second tour, et l'Assemblée Générale élira le Président de la Ligue à la majorité relative.

- **Modification de l'Article 9 - Le Comité Directeur:**

Modification : Composition

2. Le Comité Directeur est composé au maximum de **sept onze** membres élus (4 membres minimum).

- Un Président
- Un Vice-Président
- Un Secrétaire Général
- Un Trésorier Général
- **Trois Sept** membres

Les présidents des comités départementaux sont membres avec voix consultative

Modification : Attribution

5 -b) ~~élire pour quatre ans, parmi ses membres, les membres du Bureau, à l'exception du président pour lequel le Comité Directeur dispose seulement d'un droit de proposition à l'assemblée générale~~

Elire pour 4 ans les membres du bureau issus du comité directeur, proposés par le Président

Modification : Fonctionnement

6 -a) Le Comité Directeur se réunit au moins **une trois** fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou lorsque le quart des membres le demande

- **Modification de l'Article 10 - Le Bureau**

Modification : 1 Composition

Le Bureau comprend 4 membres élus

- Un Président **élus** ~~approuvé par l'assemblée générale sur proposition du Comité Directeur~~
- Un Secrétaire Général
- Un Trésorier
- Le Vice Président .

Vote des modifications des statuts :

Qui est contre : 0 qui s'abstient : 0

adopté à l'unanimité

Fin AG Extraordinaire à 9h20

AG Ordinaire

- **Approbation du CR de l'AGO du 2 juillet 2016 Narbonne**

Vous avez tous reçu par mail le CR de l'AGO du 2 juillet 2016 à Narbonne

Je le propose à l'approbation des Présidents de clubs.

Proposition de voter le CR à mains levées.

Contre : 0 Abstention : 0 donc vote à main levé adopté à l'unanimité

Vote du CR : Qui est contre : 0 qui s'abstient : 0 **adopté à l'unanimité**

- **Présentation du rapport moral (Jean Claude)**

- Rappel des valeurs de l'association
- Fonctionnement interne de notre Ligue
- Positionnement de la Ligue avec son environnement
- Nos moyens financiers pour la saison 2016/2017
- Nos actions concernant les disciplines sportives
- Nos actions concernant le sport de Haut Niveau
- Nos actions concernant les formations
- Nos actions concernant le Handisport
- Etat des lieux sur la Ligue
- Au niveau des résultats sportifs
- Au niveau des Officiels d'Arbitrage

Vote sur l'Approbation du Rapport Moral et d'activité :

Qui est contre : 0 qui s'abstient : 0 **adopté à l'unanimité**

Il y a-t-il des questions ? :

Demande de précisions sur : Partenariat Mairie Toulouse.
Partenariat Scolaire.

Précisions reformulées.

• **Présentation bilan financier exercice 2016 (Christiane Meric)**

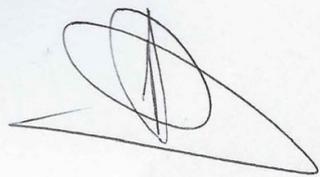
Tout d'abord voici le compte rendu des vérificateurs aux comptes Laurence LEPAGE
Ghislaine MORENO

Nous soussignés, Laurence Lepage et Ghislaine
Angeles MORENO, conformément au mandat qui
nous a été confié, nous avons procédé, sur la
base des pièces comptables à la vérification des
comptes de la Ligue Occidentale des Sports de
Glace pour la Période du 1^{er} Janvier 2016 au
31 décembre 2016.

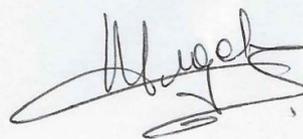
Les contrôles effectués nous ont permis de
constater l'exactitude de la comptabilité
sans réserve et observation.

Fait pour servir et valloir ce que de Droit
Labeige, le 21 Juin 2017.

Laurence Lepage



Ghislaine Angelis-
Moreno



• Rapport financier 2016

Association :Ligue Midi Pyrenées SG AG 2017

CHARGES	Année 2016	
60 Achats directs	2 471,50	605,72
6050 - Achats de matériel	1 349,04	
6064 - Fournitures administratives	1 122,46	605,72
61 Services extérieurs	8 181,26	7778,47
6130 - Locations	262,00	133
6160 - Primes d'assurances	279,19	273,75
6180 - Formation BF1 01 mai 2016 Castres	1 297,00	900
6181 - Formation BF1 Montpellier 22 et 23 octobre 2016	3 975,01	handi sports 81,25
6182 - Séminaire officiel arbitrage Lyon 25-26 septembre 2016	651,00	BF2 Blagnac 358
6183 - Formation PSCI 34	450,00	Castres 441 BF2 Castres 2556,68
6185 - Tests Danse Castres 14 mai 2016	1 267,06	628,85
62 Autres services extérieurs	4 559,42	1929,6
6226 - Affiliation et Honoraires	790,00	425
6230 - Relations publiques	722,14	
6231 - Inscriptions compétitions	1 085,00	720
6251 - Frais de déplacement	950,36	239,8
6252 - Frais de restauration	554,90	383,45
6260 - Frais postaux et frais de télécommunications	69,45	18,75
6270 - Services bancaires	81,20	42
6280 - Frais divers	306,37	
63 Impôts, taxes et versements assimilés	31,00	
6300 - Autres impôts, taxes et versements assimilés	31,00	
64 Charges de personnel	43 062,30	7394,64
6411 - Salaires	22 959,45	
6450 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	19 890,45	
6480 - Autres frais de personnel	212,40	
65 Autres charges de gestion courante	0,00	
66 Charges financières	0,00	
TOTAL I	58 305,48	
67 Charges exceptionnelles	315,37	
6788 - Charges exceptionnelles diverses	315,37	
68 Dotation aux amortissements et provisions	0,00	
TOTAL II	315,37	
86 Emploi des contributions volontaires	0,00	
TOTAL III	0,00	
TOTAL GENERAL (Total I + II + III)	58 620,85	

Tout d'abord, il convient de vous rappeler que cet état concerne l'année civile 2016 et non la saison sportive. L'année dernière, nous avons constaté une perte de 7229.42 €
 Cette année, nous constatons un bénéfice de 12123.80 €
 Je vais vous commenter ces résultats.

AU NIVEAU DES CHARGES :

Concernant les achats directs, la différence essentielle concerne l'achat d'une luge Handicap.

Les services extérieurs : cette rubrique comprend tous les frais des diverses formations et passages de tests. Cette année nous avons 8181.26 € l'année dernière : 7778.47 €

Des différences toutefois, nous avons l'année dernière organisé une formation BF1 et une formation BF2 en deux modules (glace et théorie). Cette année, nous avons organisé 2 une formation BF1, nous avons également participé à un séminaire pour les officiel d'arbitrage, ce qui n'avait pas été fait l'année dernière..

Autres services extérieurs : subissent une nette augmentation puisqu'ils passent de 1929.60 € pour l'année dernière à 4559.42€ pour cette année.

Tous les postes ont globalement augmentés.

Deux parenthèses, parmi ces postes l'une concerne les remboursements aux inscriptions aux championnats, pour lesquels nous vous adressons un chèque. Nous vous demandons de bien vouloir encaisser ce chèque dans des délais raisonnables et non plusieurs mois après. Ensuite, nous sommes en attente de réponse de la Caisse d'Epargne pour un éventuel remboursement de frais bancaires (38 €)

Les charges de personnel : Ce poste a bien évidemment augmenté, puisque le contrat de Nathalie a été signé en fin d'année dernière.

Nous verrons par la suite que sa couverture par la Fédération correspond.

Des charges exceptionnelles cette année au niveau de 315.37 € qui correspondent à des frais essentiellement des locations de bureau, que devait la Ligue Languedoc Roussillon.

Association :Ligue Midi Pyrenées SG AG 2017

PRODUITS	Année 2016	
70 - Produits des activités	2 256,00	1031,5
7010 - Recettes inscriptions tests artistique	1 012,00	236,5
7020 - Recettes inscriptions tests danse	520,00	717
7083 - Locations diverses	540,00	
7088 - Autres recettes d'activités	184,00	78
74 - Subventions d'exploitation	22 849,00	8896
7410 - Etat	16 000,00	
7417 - Ministère chargé des Sports	16 000,00	4000
7440 - Collectivités territoriales	1 500,00	1500
7441 - Conseil Régional	1 500,00	
7460 - Organismes sociaux	5 349,00	3396
7460 - Participation de la Fédération	5 349,00	
75 - Autres produits de gestion courante	2 168,20	443
7560 - Cotisations des adhérents	1 500,00	300
7581 - Participations pour stages de formation (athlètes, cadres, etc)	668,20	143
76 - Produits financiers	77,60	
7610 - Intérêts des fonds placés	77,60	108,51
TOTAL I	27 350,80	
77 - Produits exceptionnels	3 489,90	
7710 - Produits exceptionnels	3 489,90	
78 - Reprise sur amortissements et provisions	0,00	
79 - Transferts de charges	39 903,95	
7910 - Transferts de charges d'exploitation	39 903,95	
TOTAL II	43 393,85	
87 - Contributions volontaires en nature	0,00	
TOTAL III	0,00	
TOTAL GENERAL (Total I + II + III)	70 744,65	

CONCERNANT LES PRODUITS :

Produits des activités : Nous avons eu une augmentation des Inscriptions aux tests, ainsi que de nouvelles recettes complémentaires avec la location du système informatique et des ristournes sur compétitions. Nous passons ainsi sur ce poste de 1031.50 € à 2256 €.

Subventions d'exploitation : Moins de différence qu'il n'y paraît
Cette ligne passe de 8896€ à 22849 €

Le versement du CNDS cette année de 16000 € comprend en fait les 12000 € que nous avons reversé à la fédération pour le contrat de Nathalie, il reste donc une somme réellement perçue de 4000 € comme l'année dernière.

Une différence, l'augmentation du montant des ristournes de la FFSG du au regroupement des 2 ligues, qui augmente de 3396 € à 5349 €.

Autres produits de gestion courante

Augmentation du montant des cotisations des clubs, ceux-ci ayant régularisés leur retard.

Produits exceptionnels :

Il s'agit du solde des comptes de la Ligue Languedoc Roussillon.

Transfert de charges d'exploitation : 39903.95 €

Il s'agit des sommes reversées par la Fédération pour le contrat de Nathalie.

On peut ici faire le rapprochement avec les frais de personnels

En charges :Frais de personnels : 43062.30 €

En produits : FFSG : 39903.95 € et CNDS 12000€ ce qui fait : 51903.95

Les différences proviennent des dates à laquelle sont perçus les virements.

Les montants des charges et des produits, ont nettement augmenté cette année, ceci en grande partie du fait des frais de personnels

2016	Charges : 17708 €	Produits : 10479 €	PERTE : 7229 €
2017	Charges : 58621€	Produits : 70745 €	BENEFICE : 12124 €

Attention toutefois, à la lecture de ces résultats :

En 2016, la FFSG au 31 décembre n'avait pas versé le premier remboursement des frais de salaire de Nathalie, cette somme de 6785 € réduit entre autre le déficit de 2016, mais réduit aussi le bénéfice de 2017.....

• **Budget Prévisionnel 2017**

2. Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 ou date de début : 1 janvier 2017 date de fin : 31 décembre 2017

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	2200	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	800	74- Subventions d'exploitation	20000
Autres fournitures (luge)	1400	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicite(s)	
61 - Services extérieurs	5570		
Location glace	4100	CNDS Frais de personnel	12000
Location salle	720	CNDS Convention	6000
location salle AG	400		
Entretien et réparation		Région(s) :	2000
Assurance	350	Département(s) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	14115		
Affiliations et honoraires	800		
Prise en charge inscrip championnats	1500		
Prestations Intervenants	1610	Intercommunalité(s) : EPCI7	
Etudes et Inscriptions	2350		
Formation Synchro	375		
Déplacement Hébergement Restauration	7095	Commune(s) :	
Restauration AG	300		
Publicité, publication			
Services bancaires, autres	85	Organismes sociaux (détailler) :	
63 - Impôts et taxes	0	Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération,			
Autres impôts et taxes			
64- Charges de personnel	46500	L'agence de services et de paiement (ex- CNASEA -emplois aides)	
Rémunération des personnels	28620	Autres établissements publics	
Charges sociales	17880	Aides privées	
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante	44790
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
		Adhésions clubs	1650
		Inscriptions tests	1500
		Location Mat. Informatique	720
		Ristourne FFSG	6420
		FFSG Charges salariales	34500
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Provision rempl. mat. informatique	3000		
Frais financiers		LIGUE	3595
Autres			
TOTAL DES CHARGES	68385	TOTAL DES PRODUITS	68385
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	3360	87 - Contributions volontaires en nature	3360
Secours en nature		Bénévolat	3360
Mise a disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole	3360	Dons en nature	
TOTAL	71745	TOTAL	71745

• Ne pas indiquer les centimes d'euros.

• L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

• Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; commune urbaine.

• Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, a défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

Remboursement compétition

Narbonne	Julien Anna-Mei	50 €	Total	100 €
	Julien Lya Rose	50 €		
Castres	Fartek Marie-Sarah	55 €	Total	165 €
	Morillas Solenn	55 €		
	Lafont Margot	55 €		
TSG	Bonello Celia	55 €	Total	135 €
	Couple Loubeyres E Mothe G	80 €		
TCP	Siao Hin Fa Adam	50 €	Total	505€
	Balas Eva	50 €		
	Giraud Serena	50 €		
	Guitard Lorie	50 €		
	Marechal Elea	50 €		
	Rols Joshua	50 €		
	Rols Xan	50 €		
	Ruis Manuela	50 €		
	Sirgant Elisa	50 €		
	Guedes Leane	55 €		

Remboursement adressé aux clubs.

Reconduction de la cotisation Ligue 150€

Il y a-t-il des questions ? (aucune)

Vote : **Approbation Compte de résultat 2016**
Qui est contre : 0 qui s'abstient : 0 **adopté à l'unanimité**

Approbation Budget prévisionnel 2017 et vote du quitus
Qui est contre : 0 qui s'abstient : 0 **adopté à l'unanimité**

• **Point Collège : Collège Hubertine Auclair (Bonello Sébastien)**

Présentation collège Hubertine Auclair

Proximité patinoire Jany et facilité de transport

Horaires aménagés avec possibilité de suivre des cours via le CNED

Projet individualisé

Convention entre : Collège Hubertine Auclair // Ligue Occitanie Sports de Glace

avec : Contrat de vie // Structure de Patinage

Point sur les Disciplines

• **Artistique** Jean Claude

Coté licences :

8 clubs sur 11 de notre Ligue, proposent le patinage artistique comme discipline sportive au sein de leur structure.

Les licences artistique sont au nombre de 1545.

Sur ces 1545 licences artistique, 309 sont des licences compétitions.

L'Artistique est donc la principale discipline de notre Ligue avec la répartition suivante :

BPG	374 licences artistiques dont 35 en compétitions
TCP	370 licences artistiques dont 103 en compétitions
MMMP	267 licences artistiques dont 72 en compétitions
CSG	200 licences artistiques dont 17 en compétitions
ASG	157 licences artistiques dont 30 en compétitions
FRCG	90 licences artistiques dont 23 en compétitions
NPL	84 licences artistiques dont 28 en compétitions
ART	3 licences artistiques dont 1 en compétition

Coté compétition :

189 compétiteurs ont été classés sur le French Ranking 2016/2017 dont :

- 47 compétiteurs sur un niveau national :

11 qui ont participé à des Chpt France, 10 à des Critériums et 45 à des TDF.

Concernant le **haut niveau national** (c'est à dire chpt France A et B et Critérium national), 21 sportifs ont donc représentés honorablement notre région dont principalement :

7 en 1^{er} Div

Adam SIAO HIM FA	TOULO Art Champion de France junior 2017 , Cergy - Juniors Messieurs (1 / 13)
Joshua ROLS	TOULO Art Championnat France junior 2017, Cergy - Juniors Messieurs (6 / 13)
Lorie GUITARD	TOULO Art Championnat de France Novices et Poussins, Caen - Novices Dames (11 / 27)
Anna-Mei JULIEN	NARBO Art Championnat de France Novices et Poussins, Caen - Novices Dames (12 / 27)
Manuela RUIZ	TOULO Art Championnat de France Novices et Poussins, Caen - Novices Dames (27 / 27)
Elea MARECHAL	TOULO Art Championnats de France, Tours - Avenirs A Dames (14 / 16)
Lya Rose JULIEN	NARBO Art Championnat de France Novices et Poussins, Caen - Poussins Dames (7 / 12)

4 en 2^{eme} Div

Xan ROLS	TOULO Art Championnats de France, Tours - Junior B Messieurs (2 / 9)
Serena GIRAUD	TOULO Art Championnats de France, Tours - Junior B Dames (1 / 29)
Elisa SIRGANT	TOULO Art Championnats de France, Tours - Juniors B Dames (3 / 29)
Eva BALAS	TOULO Art Championnats de France, Tours - Novices B Dames (29 / 29)

10 en Critérium

Nicolas GARCIA	BLAGN Art Critérium et Grand Prix National Senior 2017, Asnieres - Junior Messieurs (3 / 6)
Lea FACERIAS	BLAGN Art Critérium et Grand Prix National Senior 2017, Asnieres - Junior Dames (6 / 24)
Kylian DELGADO	MONTPart Critérium et Grand Prix National Senior 2017, Asnieres - Junior Messieurs (4 / 6)
Romane PRIVE	MONTPart Critérium et Grand Prix National Senior 2017, Asnieres - Novice Dames (5 / 24)
Maily GARDIES TOYOS	MONTPart Critérium et Grand Prix National Senior 2017, Asnieres - Minime Dames (5 / 23)
Lea BADJI	MONTPart Critérium et Grand Prix National Senior 2017, Asnieres - Minime Dames (9 / 23)
Veronika ARKHIPOVA	TOULO Art Critérium et Grand Prix National Senior 2017, Asnieres - Minime Dames (15 / 23)
Marika DE SANTIS	TOULO Art Critérium et Grand Prix National Senior 2017, Asnieres - Minime Dames (20 / 23)
Clementine GUILLOU	TOULO Art Critérium et Grand Prix National Senior 2017, Asnieres - Minime Dames (23 / 23)
Anna COFFI	BLAGN Art Critérium et Grand Prix National Senior 2017, Asnieres - Avenir Dames (12 / 12)

A noter la performance de Adam SIAO HIM FA qui pour la 5^{eme} fois est champion de France :

Champion de France Minimes en mars 2012
Champion de France Novices (surclassement) en mars 2014
Champion de France Novices en mars 2015
Champion de France Novices en mars 2016
Champion de France junior en février 2017

Du reste depuis le 1er avril 2017 Adam est de nouveau (2eme fois) inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau dans la catégorie Jeune.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Un article dans "Terre des Champions" établi par Sport Région et la DRDJSCS lui a été consacré.

Sur ces 21 sportifs, 20 figureront sur la liste SER 2016/2017, (sauf Adam de par sa présence sur la liste ministérielle).

- Ensuite 142 compétiteurs ont participé à des compétitions régionales

(il y a eu 6 compétitions concernant l'artistique)

- Coupe Gérard Prido à Font-Romeu.
- Trophée de la ville de Castres.
- Trophée du soleil à Montpellier.
- Trophée de Blagnac (Support de médailles)
- Compétition d'Ales.
- Coupe de l'Espace à Narbonne.

Concernant les OA

Pour l'Artistique nous avons sur notre Ligue (données AGORA):

- 18 juges
- 3 contrôleurs techniques
- 6 Spécialistes Techniques

Prévisionnel des compétitions 2017/2018

18/19 nov 2017	Coupe Prido (<i>support médailles</i>)	Font-Romeu
27 et 28 jan 2018	Trophée de la ville de Castres.	Castres
17/18 mars 2018	Trophée du Soleil 2018	Montpellier
24/25 mars 2018	Championnat de France 1	Toulouse
31 mars et 1 Avril 2018	Trophée de Blagnac	Blagnac
7 Avril 2018	Compétition d'Ales	Alès
5/6 ou 12/13 mai 2018	Coupe de l'Espace	Narbonne

En cours de validation un règlement régional commun avec PACA demandé par nos entraîneurs et proposé à la Nouvelle Aquitaine.

Vous voila donc présenté le bilan concernant le patinage artistique.

Merci de votre écoute. Jean Claude Schneider

• **Danse (Française)**

3 clubs sur la ligue d'Occitanie 1 club à Castres CSG
2 clubs à Toulouse TSG et TCP

Adultes participation à 2 compétitions internationales

Couple Catégorie Benjamin

- Emma Loubeyres et Guérard Mothe

Résultats: Finale Solos

- Championnat dce France
- Coupe de France Dijon
- Coupe Inter régionale Dijon

FFSG Plan de détection

• **Ballet** (Bernadette)

Equipe : 1 équipe Open + 15 ans (Capitole Art Company) Club TCP

Résultats :

Coupe Claude Veran	Nice	5ème sur 5 équipes
Criterium	Toulouse	9ème sur 9 équipes

Calendrier Compétitions 2018 :

17/02/2018	Colombes
03/03/2018	????
17 /03/2018	Belfort
07 /03/2018	Toulouse
28/04/2018	Asnières Criterium
05/05/2018	Villard de Lans Championnat de France

Création d'une compétition Inter Pays (Internationale) 20/22 avril 2018

• **Patinage Synchronisé**

1 club sur notre ligue à Montpellier: 3 équipes

Catégorie Mixed-aged Les Héliade

- Trophée haut de France Valenciennes 9^{ème}
- Coupe de France Besançon 10^{ème}

Catégorie Novice Basic Les Soleïades

- Coupe Confluence Lyon 2^{ème}
- Trophée haut de France Valenciennes 3^{ème}
- Coupe de France Besançon 5^{ème}

Catégorie Juvénile Les CélénaDES

- Coupe Confluence Lyon 1^{ère}
- Trophée haut de France Valenciennes 2^{ème}
- Coupe de France Besançon 8^{ème}

Roller En Ligne

Deux clubs de Roller sur notre ligue et une section

Clubs: - Montpellier Ice & Roller School
 - Toulouse Art Roll'Ice Toulouse

Section de Roller : Toulouse Toulouse Club Patinage

17/19 mars 2017 Open de France au gymnase du château de l'Hers à Toulouse, compétition organisée par le Art Roll'Ice Toulouse

L'Open Mondial & Ch. d'Europe de roller artistique aura lieu à Dijon les 28 juin au 2 juillet 2017

Questions Posées ou remarques

Nous avons reçu aucune question. La date limite était le 28 juin 2017

Par contre il a été demandé si il y avait des questions ou remarques à faire ?

Questions Posées ou remarques :

- Problématique au niveau des Juges lors de nos compétitions régionales, posée par Sylvain, Laurence et Stéphanie

Proposition :

Mettre nos juges de ligue en priorités sur nos compétitions Régionales.

Réponse :

La Ligue est favorable pour que nos juges soient prioritaires sur nos compétitions.

- Demande de nos entraîneurs :
Que la Ligue mette en application le nouveau règlement régional (issu de PACA) demandé et validé par tous les entraîneurs et en informer notre référent de zone (Frédérique CAMPOS) même si ce règlement n'est pas accepté par la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Réponse : M. Bernard CARLES a donc demandé que soit voté le fait que concernant l'Artistique le nouveau règlement (issu de PACA) soit adopté.

Vote : **Demande de changement de règlement régional pour l'Artistique**
Qui est contre : 0 qui s'abstient : 0 **adopté à l'unanimité**

La Ligue prend acte et informera Frédéric CAMPOS dans ce sens.

- Demande d'un entraîneurs puis relayée par tous représentant des Clubs :
Que la Ligue d'Occitanie se raccroche à la zone Sud Est pour l'Artistique.

Réponse : M. Bernard CARLES a donc demandé que soit voté le fait que la Ligue fasse une demande dans le sens du rapprochement de l'Artistique vers la zone Sud-Est.

Vote : **Demande de rapprochement Artistique vers zone Sud-Est**
Qui est contre : 0 qui s'abstient : 0 **adopté à l'unanimité**

La Ligue prend acte et informera notre Fédération et la la CSNPA .

Fin de l'AG à 12h

Bon retour

Le secrétaire
J.C. SCHNEIDER



Le Président
B. CARLES

